



FORMATION ÉNERGIE POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✗ Votre performance est notre métier

OPTIMISER SES CONTRATS D'ÉNERGIE EN COOPÉRATIVE AGRICOLE

Objectifs

- > Savoir déterminer ses besoins et lire un contrat d'énergie
- > Savoir identifier les mentions pouvant impliquer des surcoûts et arriver à les éviter

Programme ¹

- > Définir le cahier des charges de l'acheteur, cibler les besoins en fourniture d'énergie (électricité ou gaz) et anticiper les évolutions (de consommation et de périmètre)
- > Choisir un fournisseur d'énergie qui répondra effectivement aux besoins identifiés et aux évolutions possibles (intégration des énergies renouvelables, développement d'outils de production propre ou achat de long terme – corporate PPA)
- > Analyser et comprendre les modalités de fixation du prix de fourniture de l'énergie (électricité ou gaz)
- > Identifier les obligations imposées par le fournisseur d'énergie et celles qui sont à la charge de l'acheteur et savoir mesurer les conséquences qui découlent de ces obligations
- > Identifier les intervenants (fournisseur, gestionnaire de réseau, ...) et leur rôle respectif
- > Identifier les clauses juridiques pouvant être sources de risque (indexation, responsabilité, pénalité, cession / transfert, règlement de différend) et adopter les bons réflexes

PUBLIC

- > Responsables Energie en coopérative agricole
- > Acheteurs des contrats d'énergie en coopérative agricole
- > Juristes en coopérative agricole

LIEU

Formation à distance en visio

DUREE ET DATES

0.5 jour - 3.5 heures
17 novembre 2022 à distance en visio

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé didactique
Etude des contrats
Discussions entre participants

MOYENS TECHNIQUES

Session de formation à distance. Prévoir pour chaque participant un PC avec un micro, une caméra et une connexion internet suffisante.
Support détaillé envoyé aux participants

COÛT PÉDAGOGIQUE

410 € HT par personne

INTERVENANTS

Vincent JAUNET & Lénaïc GODARD
Avocats Cabinet MAGENTA
Partenaires de LCA Solutions +

CONTACT COORDINATION ET RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

Julie LECOQC
Tél : 01 44 17 58 47
jlecocq@solutionsplus.coop

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L.6353-1 et L.6353-3 du code du travail

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Par Internet : www.solutionsplus.coop

Par mail : formation@solutionsplus.coop